

ORCOM CFGS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 869 855 euros
Siège social : ZA de Ranfaing 88200 ST NABORD
RCS ÉPINAL 433 388 790

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 19 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 19 décembre,

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Michel MARTIN, Gérant de la Société **ORCOM CFGS**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 869 855,00 euros, divisé en 11 150 parts sociales, rappelle que :

- Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 19 décembre 2025, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de gérant associé responsable technique, pour une durée non limitée à compter du 1^{er} janvier 2026 et sous la condition de son inscription sur la liste des Commissaires aux comptes Monsieur Loïc GUILLOT ;
- Le 20 novembre 2025, Monsieur Loïc GUILLOT a été inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes ;

Ces déclarations faites, il constate que Monsieur Loïc GUILLOT est nommé en qualité de gérant associé responsable technique de la Société ORCOM CFGS à effet du 1^{er} janvier 2026.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

